

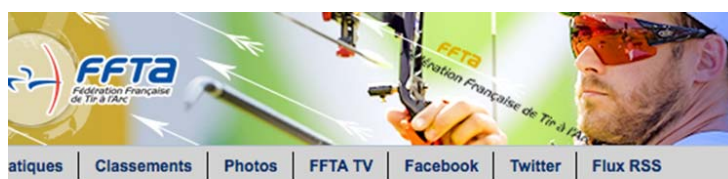
Formation

Inscription en ligne

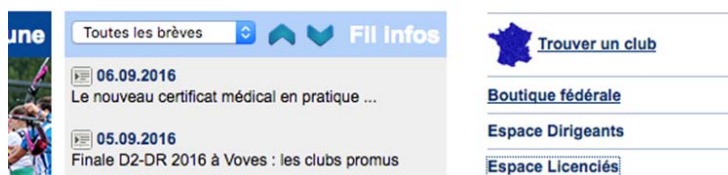
Le service d'inscription en ligne pour les formations fédérales, annoncé lors de la DTN info N° 121 du mois de Mai, est opérationnel.

Pour se pré-inscrire à une formation il suffit :

- De se connecter au site www.ffta.fr puis cliquez sur :



- « espace licenciés »



- « gestion des formations »



- « mes infos »
- « s'inscrire à une formation »

The screenshot displays the user interface of the FFTA member portal. At the top, there is a navigation bar with the year '2017' and several menu items: 'Mes Infos', 'Ma Formation', 'Mon Palmarès', 'Consulter un Palmarès', 'Préinscriptions Sportives', 'Consultation des classements', and 'Inscription à une formation'. Below the navigation bar, the user is logged in as 'Mes informations personnelles'. A dropdown menu shows 'Droits et Rôle : Mes informations personnelles' with a 'Modifier' button. The main content area is divided into two columns. The left column contains a form for personal information with fields for: Code adhérent, Civilité, Nom, Prénom, Sexe, Date de naissance, Nationalité, Pays, Adresse e-mail, Téléphone, Numéro de Portable, Profession, Catégories socio-professionnelles, and Situation de famille. The right column features a 'Dernière licence active' section with a notification: 'Vous possédez une licence active sur la saison en cours.' Below this, a table shows license details: Saison 2017, N° de licence, Type Licences Adulte, Catégorie Sénior, Date d'inscription Vendredi 2 Septembre 2016, and Structure Club Fédération. At the bottom of the right column, there are two sections: 'Actions' with buttons for 'Mon Palmarès' and 'Préinscriptions', and 'Ma formation' with buttons for 'Mes formations' and 'S'inscrire à une formation'.

Vous sélectionnez le type de formation à laquelle vous souhaitez participer, la ligue organisatrice et la période.

Une liste de formations va apparaître.

Vous sélectionnez celle qui correspond à votre recherche et commencez le processus de pré-inscription.

La validation définitive à la formation sera faite par le Conseiller Technique Régional (CTR).

Vous recevrez alors une convocation par mail.